



Compte rendu de séance
du conseil municipal du 19 décembre 2024

Etaient présents : Mesdames Stéphanie Jourdil, Catherine Cuenot. Nathalie Pouillet, Emmanuelle Vergon-Tripard, Messieurs Jean-Pierre Bringard, Arnaud Doyen, Emmanuel Echemann, Cédric Girod, Gérard Jacob, Christian Roy.

Avaient donné procuration : Régis Garnier à Emmanuel Echemann

Etait excusé : Sandrine Monnier Demouge

Etait absente non excusée : Stessie Leprêtre.

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Nombre de présents : 11 - Nombre de votants : 12

Le Conseil municipal désigne, Arnaud Doyen en tant que secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour du Conseil Municipal

- Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au Maire (le cas échéant),
- Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au bureau municipal (le cas échéant),
- Subvention pour travaux dans logement communal situé 2D rue Martin
- Convention de déneigement

Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au Maire

Aucune

Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au bureau municipal

Aucune

Subvention pour travaux dans logement communal situé 2D rue Martin

M le Maire indique à l'assemblée que le logement communal situé 2D rue Martin (à Anjoutey) n'est plus loué et que des travaux dans le logement sont nécessaires. Des subventions seront à demander auprès de la Préfecture du Territoire de Belfort (DETR, DSIL, Fonds vert), du Département du Territoire de Belfort, de la Région, de Territoire d'énergie 90...

M le Maire présente les travaux nécessaires pour le logement : chauffage, rénovation énergétique, isolation, salle de bains et WC, escalier intérieur...

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Adopte les travaux ci-dessus,
- Sollicite le soutien et la participation auprès de la Préfecture du Territoire de Belfort, du Département du Territoire de Belfort, de Territoire d'énergie 90, concernant les travaux du logement communal situé 2D rue Martin (à Anjoutey)
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à la demande de subvention et aux travaux,
- sous condition que la subvention soit obtenue et du vote du budget primitif 2025, décide d'exécuter les travaux

Convention de déneigement

Il est proposé que les employés communaux de la commune d'Anjoutey réalisent le déneigement de la société LK Europcar Horn.

Monsieur le Maire propose de signer la convention avec la société LK Europcar Horn organiser le déneigement. La convention définit les modalités de déneigement et les tarifs de rémunération du service et est signée pour une durée de de 25 mois du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2027. la convention englobe donc les saisons hivernales 01/01/2025 au 31/03/2025, 01/11/2025 au 31/03/2026, 01/11/ 2026 au 31/03/2027/

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de convention de déneigement cités ci-dessus
- autorise le Maire à signer la convention.

Questions diverses

Tour de table des Elus

Nouvelles de la Commune (y compris service technique)

Secrétariat de mairie

Autres

Travaux bilan 2024

- Fresque du centre de loisirs
- Centre de loisirs : nettoyage terrain et ajout de sable terrain
- Stade : bordures piste
- Panneaux de signalisation routière
- Création d'allées intérieures du cimetière
- Rénovation monument aux morts, balance
- Travaux forestiers
- Plantations d'arbres au site de renaturation
- Elagage d'arbres dans emprise urbaine
- Equipements fêtes : planchas, 2 friteuses 2 x 10l + assiettes et couverts salle et centre de loisirs
- Tracteur Iseki
- Ateliers : Appareil chauffage gaz
- Ateliers étude sur aménagement potentiel

- Eclairage public

- Ecole

- * Humidité couloir école (mur de soutènement, drainage cave, dalle couloir...)
- * WC PMR
- * Escalier intérieur
- * Préau : sous couche de peinture préau école (avec fermeture fissure et béton lissage)
- * Lattage, faîtières et tuiles du préau et du local arrosage automatique changées
- * Clôture achetée mais à poser en avril 2025

- Voirie

- * Rue de la charme
- * Rue du Cerisier et rue du moulin
- * Zone de la Noye et parking du stade

Actions – bilan 2024

CCAS et actions sociales (colis, bourses scolaires)
Accueil du public en mairie
Travail administratif et financier
Location de la salle, du centre, des tentes, des tables et bancs
Urbanisme
Communication

Distribution sacs jaunes et sacs kraft
Concertation ZAER

Recensement
Elections
Carte scolaire

Délibérations hors travaux – rappel 2024

Photovoltaïque - Location des toit ateliers communaux
Budget primitif de l'année 2024
Taux d'imposition des taxes directes locales 2024
Demandes de subvention pour des travaux
Groupement de commande
Tarifs de la régie fêtes et cérémonies
Locations de terrains agricoles
Subventions aux associations, au collège et à l'école
Apprentissage Théo Lambert
Stage secrétaire de mairie Sarah Odile
Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle
Ticket restaurant
Carte Avantages jeunes
Adhésion groupement achat énergie.
Convention adhésion au service de remplacement
Convention service informatique avec Territoire d'Energie 90
Convention Citéo – SMICTOM
Ambassadeurs du Territoire de Belfort
Convention Pass'sport et culture

Finances – bilan 2024

Forte d'une excellente gestion de la section de fonctionnement, la commune a pu sur les 5 premières années du mandat maintenir une épargne brute significative.

Une prise de risque raisonnée a permis d'élever le niveau moyen de l'investissement qui représente le double de celui du précédent mandat et de profiter de ce contexte de très bon subventionnement de l'investissement local.

Le prix à payer en comparaison du précédent mandat est que le désendettement fut moindre. Les reports 2024 excédentaires viendront améliorer cette partie du bilan relatif à la dette d'entrée et de sortie et relatif à l'évolution du résultat de clôture.

Il convient de constater la moindre dépendance aux recettes de bois qui avaient largement soutenu les capacités financières du précédent mandat municipal. Ce n'est plus le cas ou bien moins. Des revenus locatifs compensent ces moindres recettes de bois. En plus la gestion de la dépense a permis de consolider l'épargne brute (dont dépendait la recette de bois).

Manifestations et fêtes 2024 du comité communal des fêtes - bilan 2024

Voeux
Fête de la musique
Retransmission matchs de foot coupe d'Europe
Fête du village et vide-grenier
Pot des bénévoles
Exposition peintures
Libération d'Anjoutey 80ème anniversaire – inauguration des plaques 1ère DFL
Colis des Anciens

Développement partenariat ASNT : Noël des enfants à la salle

Lauréat Mon beau village rappel 2024

Anjoutey est lauréat Mon beau village 2024 organisé par l'Est républicain. Un prix a été décerné à la commune.

Manifestations et fêtes 2025 - rappel des dates à venir

A définir pour 2025

Marche gourmande 1er juin

Fête de la musique

½ journée prévention routière à l'école ? En cours de définition

Structurer en 2025 le comité communal des fêtes

Travaux

Reste à faire en investissement en 2025 :

- Pont en bois vers Sophie et Christian Duc à réparer
- Poteau incendie (BC en cours)
- Cloture école à poser
- salle

Travaux pour 2025 :

- salle et gîte

Pré étude d'aménagement des ateliers communaux

Village d'avenir (ingénierie financée entièrement) : Pistolet

Rappel des dates des BM et CM à venir

Dates des bureaux municipaux :

A définir

Dates du Conseil municipal 2025 :

A définir